

Restrictions d'eau en vigueur à Beaufort-en-Anjou



Malgré l'amélioration des températures, la situation des cours d'eau et des nappes continue à se dégrader. Les restrictions liées à l'usage de l'eau restent donc en vigueur, sur arrêté préfectoral.

Ces restrictions impliquent des interdictions ou des aménagement horaires pour le prélèvement de l'eau de rivière ou potable.

Si le sud de la commune demeure en état d'alerte, le nord est classé en état de crise, ce qui interdit tout prélèvement, sauf usage prioritaire ou professionnels dans le cadre de la sécurité.

Retrouvez les comportements à suivre selon les zones : [zones et restrictions d'eau - comportement](#)

En savoir plus

Pour connaître les zones d'alerte en Maine-et-Loire : [cliquez ici](#).